

## INFORMATIONS ÉTUDE DU SOIR

Votre enfant peut bénéficier de l'étude du soir **de 16h45 à 18h**.

L'étude est surveillée et non dirigée. Pour que chacun puisse travailler dans le calme, il est exigé que le silence soit respecté par tous. Les enfants sont tenus de faire leur travail.

**Pour des raisons de sécurité et d'organisation, nous vous remercions de respecter les règles suivantes :**

- **Le portail du collège ferme à 16h45**, les collégiens attendent dans la cour sous la surveillance des éducateurs. Ils rentrent en étude et doivent travailler dans le calme et le silence.
- **L'étude s'achève à 18h00 précises**. Merci d'être ponctuels. Des retards répétitifs pourraient entraîner l'exclusion momentanée de votre enfant à l'étude et des frais de garde supplémentaires.
- **Deux horaires sont prévus pour le départ des élèves** : 17h15 ou 18 h. Merci de respecter scrupuleusement cette consigne et **d'emprunter uniquement le portail côté école (rue du pensionnat)** où un contrôle est effectué.

La carte de votre enfant sera scannée à chaque sortie et son heure de départ sera automatiquement enregistrée. Pour tout oubli d'enregistrement, le logiciel prendra en compte la présence de l'élève jusqu'à 18 heures. Il est donc impératif que votre enfant ait sa carte sur lui chaque jour.

### **Modalités de règlement :**

Trois formules vous sont proposées :

- le **tarif occasionnel E0** s'adresse davantage aux enfants qui resteront ponctuellement à l'étude, voire 1 ou 2 jours par semaine.
- le **½ forfait mensuel E1** s'adresse aux enfants qui restent 3 à 4 jours par semaine de 16h45 à 17h15.
- le **forfait mensuel E2** s'adresse aux enfants qui restent 3 à 4 jours par semaine de 16h45 à 18h00.

*Nous attirons votre attention sur le fait que le forfait est facturé indépendamment du nombre de jours de présence dans le mois.*

*Toute demande de modification de formule sera effective à partir du 1<sup>er</sup> du mois suivant la demande. Un courriel doit être adressé au service comptabilité : [compta@jdagenas.org](mailto:compta@jdagenas.org).*

A titre indicatif, voici les tarifs de l'année 2020-2021. Les tarifs définitifs vous seront communiqués à la rentrée de septembre.

Tarif occasionnel	Forfaits mensuels	
A chaque présence – E0	16h45 à 17h15 – ½ forfait E1	16h45 à 18h00 -forfait E2
<b>3,00€</b>	<b>20,00€</b>	<b>30,00€</b>

Si vous choisissez le tarif occasionnel, une facture vous sera adressée, à terme échu, à chaque période de vacances.

Si vous choisissez l'un des forfaits mensuels, le coût sera porté sur votre facture trimestrielle.

*A chaque départ de l'étude **au-delà de l'horaire défini, il vous en coûtera un tarif E0 en sus.***

**L'engagement financier** vous sera transmis à la rentrée scolaire afin de valider votre choix. Sans réponse de votre part, votre enfant sera systématiquement enregistré en tarif occasionnel.

Nous espérons, par ces 3 formules, répondre au mieux à vos besoins.

**H. des Boscs,  
Chef d'établissement**

